

## Renseignements et inscriptions :

Ville de Briançon -  
Direction du Patrimoine  
& des Archives  
service du Patrimoine  
Porte de Pignerol BP 18  
05105 Briançon Cedex  
tél. 04 92 20 29 49  
fax 04 92 20 39 84  
[patrimoine@mairie-briancon.fr](mailto:patrimoine@mairie-briancon.fr)  
Coordinatrices des actions  
éducatives :  
Colette Colombar  
et Julie Crutz

Etablissement : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Adresse de facturation : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone et e-mail de l'établissement : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Responsable du groupe : \_\_\_\_\_

Téléphone du responsable : \_\_\_\_\_

Niveau des élèves/classe : \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants : \_\_\_\_\_

Projet pédagogique de l'enseignant : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Connaissances préalablement acquises par l'élève : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Thématiques/interventions souhaitées : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Dates et horaires (ou période souhaitée) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Connaissances à acquérir au cours de la visite : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ déclare avoir pris connaissance des conditions générales  
ci-contre et m'engage à payer la somme de \_\_\_\_\_ dès réception de la facture.

Fait à :

Date :

Signature :

Afin de vous guider dans votre choix, les ateliers sont présentés dans un tableau selon les critères suivants :



### visite

première partie de la plupart des interventions, elle permet une découverte visuelle et sensorielle du patrimoine.



### diaporama

en introduction, en complément ou en remplacement de la visite en extérieur, au service du Patrimoine ou en classe, il convient particulièrement pendant les mois d'hiver.



### réalisation individuelle/collective

pour fixer les notions acquises au cours de l'intervention, les enfants manipulent ou réalisent un objet.

### niveau à partir de

pour connaître le niveau minimum requis.

### La réservation et la confirmation

Nous demandons systématiquement un courrier (ou une télécopie), dès que le choix de la date est effectué, au plus tard 15 jours avant la visite ou l'atelier pour une réservation ferme. Cette lettre précisera l'heure, le lieu de rendez-vous, le thème et la durée de l'intervention, le nombre d'élèves, leur niveau.

Aucune recherche de guides ne sera entreprise avant réception au service du Patrimoine de la lettre de réservation. Remarque : pour une meilleure qualité de prestation, nous proposons un guide par classe. Toute modification du programme fera l'objet d'un accord avec le service du Patrimoine.

### Les tarifs 2009/2010

La « Visite découverte de Briançon » :  
80 € / classe

105 € / classe en langue étrangère.

Les visites thématiques et les ateliers du patrimoine : 99 € / classe

124 € / classe en langue étrangère.

La journée : 177 € / classe.

La classe du patrimoine :

90 € / élève / semaine.

La gratuité est accordée aux établissements du 1<sup>er</sup> degré de Briançon hors outils pédagogiques (fournitures pour la pâte à sel).

### Retard

En cas de retard, il convient d'en informer le service du Patrimoine dans les meilleurs délais. Si pour des raisons diverses, il ne vous avait pas été possible de prévenir le guide conférencier, la prestation restera facturée. Dans le cas où le guide conférencier en aurait été avisé, la prestation sera écourtée (la somme due reste identique) ou prolongée selon la disponibilité du guide. La prestation sera alors majorée (voir tarif heures supplémentaires).

### Heures supplémentaires

Tout dépassement horaire supérieur à 1/4 d'heure (non lié au guide) sera facturé en heure supplémentaire au prix de 45 € TTC.

### Annulation

Le guide est tenu d'attendre le groupe 20 minutes. Passé ce délai et si le retard n'a pas été annoncé, la visite sera considérée comme annulée, facturée et non remboursée. Pour toute prestation décommandée dans un délai inférieur à 48 heures, son prix sera exigé. La réservation d'un guide conférencier auprès du service du Patrimoine suppose l'acceptation des conditions susmentionnées.